

Appel à l'action et à la révolte

Les Maires ruraux de France réunis en Assemblée générale à Saint-Léger-les-Mélèzes (05), interpellent l'opinion publique face aux attaques et actes d'affaiblissement visant les communes. La défiance vis-à-vis des élus, et ses effets sur l'attractivité du mandat de conseiller municipal, est préoccupante.

Réunis, ils en appellent à la fois aux habitants du pays et aux élus pour réagir au rouleau compresseur qui s'attaque à la commune, à la démocratie et à la ruralité. Ils expriment leur volonté de ne pas se priver du pouvoir d'agir, afin de ne plus accepter l'inacceptable.

Au rapport de force imposé par l'État et les gouvernements successifs, nous y opposons une résistance constructive. La situation est grave. La saturation et le malaise des maires sont profonds. Notre détermination à agir et à ne rien laisser passer est totale.

La loi portant transfert de la compétence eau et assainissement est un marqueur fort de cette attaque de la commune. La trop longue liste des transferts obligatoires de compétences incarne cette manière obsolète de faire de la politique. Elle est nocive pour le développement de notre pays. Nous n'acceptons plus que l'on nous impose la manière de faire et d'agir. C'est devenu une question de principe.

Les conseillers municipaux sont confrontés, au quotidien :

- au manque de valorisation de leur engagement au service de l'intérêt général ;
- à l'absence de « statut de l'élu local », qui leur permettrait d'articuler sereinement leur mandat avec une vie professionnelle et personnelle (engagement non-tenu pris lors de la Conférence Nationale des Territoires) ;
- à la perte de reconnaissance et d'écoute de leur légitimité communale au sein des structures intercommunales ;

... le tout dans un contexte financier qui entrave les projets municipaux et dans un contexte juridique et réglementaire sans cesse plus contraignant.

Ne sous-estimons pas le climat de mécontentement insurrectionnel qui couve dans les zones rurales. La responsabilité des élus est d'alerter les pouvoirs publics. C'est ce que nous faisons aujourd'hui avec gravité.

On ne peut plus jouer double jeu par des discours bienveillants immédiatement démentis par des actions inadaptées et ensuite s'étonner des dégâts sur la société. Les maires ne peuvent jouer davantage le rôle d'amortisseur des souffrances auxquelles aucune réponse ne vient répondre de manière adaptée. Ne pas réagir serait coupable.

Nous y opposons l'action et la révolte.

C'est pourquoi les Maires ruraux appellent leurs collègues à ne plus laisser passer les actes qui les empêchent de mener leurs projets au service du bien-être des citoyens, et à dénoncer les projets de loi qui entretiennent un modèle de développement centré sur les espaces urbains sans répondre aux besoins de services exprimés par des ruraux de plus en plus nombreux.

Nous devons redonner de l'éclat à la commune, aux élus locaux la fierté d'agir et à la proximité une fonction utile au pays. La commune favorise une connaissance précise de notre société. Elle permet l'écoute et l'accompagnement des populations. Forts de cette légitimité, l'avis et l'expertise des élus doivent être entendus, et leur volonté d'agir soutenue.

Une mobilisation des élus (qu'ils soient urbains ou ruraux) est aujourd'hui urgente. Elle va de pair avec une campagne d'information à destination des citoyens pour les alerter sur l'avenir de la commune. La volonté d'affaiblir la commune et ses élus, porte en effet le risque d'atteindre la démocratie en son cœur et fragilise notre République.

La désorganisation intercommunale et la thrombose qui l'étouffe se substituent aujourd'hui à la coopération intercommunale. Cet affaiblissement entrave le développement économique du monde rural.

Pour être acteurs dans ce rapport de force, il est nécessaire de rappeler l'action des élus, des associations, des entreprises, des agriculteurs, qui partout en France développent le pays.

La commune est une ressource, le maire un repère. Et les problèmes tels que les questions de mobilité ou de téléphonie, de commerce ou de culture, évoqués lors de notre Congrès, se résoudront avec les élus et non contre eux.

La vision d'intérêt général que portent les maires, la conviction qu'ils ont d'incarner avec leurs habitants un « art de vivre » spécifique doit être reconnue. L'alternative aux concentrations urbaines existe. Présente partout sur le territoire, elle est le fruit de leur engagement. Les élus souhaitent conserver leur statut d'acteurs et de développeurs et ne pas être réduits au rôle d'exécutants administratifs.

La révolte est aujourd'hui nécessaire, parce que rester inerte c'est être complice de la surdité d'une haute fonction publique trop certaine de son fait, faute de résistance. Les élus de proximité doivent être respectés. Ils ont la légitimité de l'élection pour représenter la population et sont le premier recours local pour les populations les plus fragiles.

Or, mises bout à bout, ces difficultés rendent l'exercice du mandat de conseiller municipal particulièrement ingrat et entraîne chez eux beaucoup de lassitude et de colère.

Le temps est venu à tout un chacun, citoyens, qu'ils soient élus ou non, de prendre ses responsabilités et de se mobiliser. Beaucoup le font avec efficacité depuis des années comme en témoignent les combats communs pour défendre les écoles de proximité, le droit à la santé ou pour réclamer des transports du quotidien dignes de ce nom.

La France bénéficie d'une singularité précieuse : celle de disposer d'un maillage communal inédit que beaucoup d'élus en Europe, souvent contraints de fusionner leur commune il y a plusieurs décennies, nous envient car il permet une cohésion nationale.

Valoriser cet atout au service du bien-être des citoyens suppose d'inverser la logique en cours. Il s'agit bien de consolider les élus dans leurs prérogatives pour qu'ils agissent avec force au niveau local.

Face à la disparition progressive de l'État dans les territoires, la réduction des services publics autre que les services communaux, la détérioration des conditions de mobilité, les lenteurs de l'arrivée des outils technologiques attendus par nos concitoyens, etc., la résolution des défis imposés par l'État se fera avec les élus et non contre eux.

Leur attachement aux valeurs de notre République est le garant de l'avenir de notre démocratie, partout dans le pays.

Les maires ruraux sont plus que jamais déterminés à mener ce combat pour que leurs concitoyens puissent avoir des conditions de vie acceptables et que le dynamisme économique des campagnes soit enfin reconnu à sa juste valeur.



L'Association des Maires Ruraux de France fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France. L'association s'engage au quotidien, au niveau local comme national, pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité.

Créée en 1971, l'AMRF rassemble près de 10 000 maires ruraux regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.